



Affiché le 30/01/2025

DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 23 janvier 2025

OBJET : Modification du Tableau des effectifs

Décision n° 25 01 01-1 (*annule et remplace la décision n°25 01 01 suite à une erreur matérielle*)

Etaient présents : *Messieurs Cyril Piazza, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin.*

Absents : *Messieurs Francis Tujague, Pierre Donadey et Jean-Marc Rancurel.*

Rapporteur : Monsieur Cyril PIAZZA

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1 disposant que les emplois sont créés par l'organe délibérant,

Vu la délibération n° 23 09 04 détaillant les délégations partielles du Conseil communautaire au bureau et notamment en matière de ressources humaines, par laquelle le bureau est autorisé à « adopter les modifications du tableau des effectifs »,

Considérant la réorganisation des services de la Communauté de Communes du Pays des Paillons et les besoins qui en découlent,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de l'établissement de fixer les effectifs des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services,

Considérant qu'il y a lieu de mettre à jour les effectifs de la Communauté de Communes du Pays des Paillons,

Considérant que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits aux budgets primitifs des budgets principal et annexe de la Communauté de Communes du Pays des Paillons au chapitre 012.

Le Président propose d'apporter les modifications suivantes au tableau des effectifs :

Emplois permanents :

- L'ouverture d'1 poste d'infirmier en soins généraux 35h
- L'ouverture d'1 poste de moniteur éducateur 28h
- L'ouverture d'1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe 28h

Par dérogation, si aucun fonctionnaire ne peut être recruté, le recrutement d'un contractuel pourra se faire sur les emplois répertoriés dans le tableau des effectifs.

**Le Bureau, vu sa délégation, ouï l'exposé de son Président,
après en avoir délibéré,**

- Décide :

- de modifier le tableau des effectifs comme proposé en annexes

Nombre de conseillers en exercice : 10

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 7

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari et Monsieur Noël Albin.

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**



006-240600593-20250123-B250101_1-DE Reçu le 30/01/2025		EMPLOIS NON PERMANENTS					
Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Motif	Durée Maximum	Pourvus	Non Pourvus	
Filière Administrative							
Rédacteur	B	1	0	accroissement d'activité	1 an	0	1
sous total		1	0			0	1
Filière Technique							
Ingénieur	A	1	1	contrat de projet	1an	1	0
Technicien	B	1	0	accroissement d'activité	1 an	1	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	2	0	accroissement d'activité	1 an	0	2
Adjoint technique	C	3	0	accroissement d'activité	1 an	3	0
sous total		7	1			5	2
Filière Médico-Sociale							
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	3	0	accroissement d'activité	1 an	1	2
Agent social	C	6	2	accroissement d'activité	1 an	1	5
sous total		9	2			2	7
TOTAL GENERAL		17	3			7	10

EMPLOIS FONCTIONNELS					
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative					
Directeur Général des Services - grade Attaché	A	1	0	1	0
sous total		1	0	1	0
EMPLOIS PERMANENTS					
	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont temps non complets	Pourvus	Non Pourvus
Filière Administrative					
Attaché principal	A	2	0	2	0
Attaché	A	1	0	1	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	2	0	2	0
Rédacteur	B	3	1	2	1
Adjoint administratif principal 1ere classe	C	3	1	3	0
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	2	1	2	0
Adjoint administratif	C	6	4	4	2
sous total		19	7	16	3
Filière Technique					
Ingénieur	A	1	0	1	0
Technicien	B	3	0	3	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	0
Agent de maîtrise	C	1	0	1	0
Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	C	4	1	4	0
Adjoint technique principal 2ème classe	C	8	1	5	3
Adjoint technique	C	24	5	20	4
sous total		42	7	35	7
Filière Médico-Sociale					
Puéricultrice	A	1	0	1	0
Infirmière en soins généraux	A	7	2	4	3
Educateur de jeunes enfant classe exceptionnelle	A	1	1	1	0
Educateur de jeunes enfant	A	8	1	7	1
Moniteur-Educateur	B	2	2	1	1
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	3	2	2	1
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	18	6	16	2
Agent social principal 1ère classe	C	2	1	2	0
Agent social principal 2eme classe	C	16	4	13	3
Agent social	C	8	0	7	1
sous total		66	19	54	12
Filière Animation					
Adjoint animation principale 1 ^{ère} classe	C	1	0	1	0
sous total		1	0	1	0
TOTAL GENERAL		129	33	107	22